



Commune de MAISOD  
230, Route du Pont de la Pyle  
39 260 MAISOD  
03 84 42.32.46 – mairie@maisod.fr

## DÉLIBÉRATION N° M-2023-0030 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/10/2023

L'an deux mille vingt-trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

### Étaient présents :

M. Michel BLASER, Mme Céline GROS, Mme Michèle BERTHOLINO, M. Régis LACROIX, Mme Sonia MORNICO, Mme Julie REVY, M. Charles MIELLIN, Mme Delphine BARTHET

Procurations(s) : M. Michel RAGEOT à M. Charles MIELLIN  
M. Julien BUFFAUT à M. Michel BLASER

### Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) excusé(s) : M. Franck GANEVAL, M. Julien BUFFAUT, M. Michel RAGEOT

À été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Céline GROS

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11  
Présents : 8  
Absents : 3  
Pouvoirs : 2  
  
Nombre de suffrages exprimés :  
Pour : .....  
Contre : 0  
Abstentions : 0

### Date de convocation

04/10/2023

### Date d'affichage

04/10/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :  
12/10/2023

et publication du :  
12/10/2023

## FINANCES \_ RELAIS DU LAC

### - Clôture du marché public

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le résultat d'appel d'offres des entreprises suite à la publication du marché (résultats annoncés lors du conseil du 11 avril 2023).

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'ouverture des plis a été effectuée et les offres ont été analysées par le bureau d'Études Thierry BARREAU et qu'il y a lieu de procéder à la clôture du marché et rappelle à l'assemblée les modalités de clôture.

Les offres retenues, tiennent compte du prix proposé mais également de la valeur technique de l'offre.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal **VALIDE** le choix des entreprises et **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la procédure de clôture du Marché.

Envoyé en préfecture le 12/10/2023

Reçu en préfecture le 12/10/2023

Publié le

ID : 039-213903073-20231011-M\_2023\_0030-DE

S<sup>2</sup>LO

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les  
membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Michel BLASER

